

Déclaration de la FSU - SNUipp au Comité Technique Paritaire ECOLES du 8 avril 2008

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les attaques contre l'Ecole Publique s'accélèrent et s'amplifient.

- Avec plus de 11 000 suppressions de postes dans l'Education Nationale cette année,
- avec la perspective annoncée de suppressions encore plus massive l'an prochain,
- avec la réduction du nombre de recrutements de Professeurs des écoles alors que le nombre d'élèves augmente
- avec une avalanche de mesures démagogiques plus que précipitées
- avec des mesures autoritaires, imposées contre l'avis quasi unanime des personnels (les stages de remise à niveau" pendant les vacances par exemple...)

Le SNUipp et la FSU n'acceptent pas l'alourdissement de la charge de travail des enseignants ainsi que l'augmentation de leur temps de travail par le recours aux heures supplémentaires présenté comme une panacée pour résoudre les problèmes de l'Ecole.

Pour notre part, non seulement nous n'hésitons pas à utiliser le mot Rigueur mais rigueur drastique **et nous qualifions ces choix politiques et budgétaires comme une véritable entreprise de sape du Service Public d'Education.**

Même le rapport de la commission Pochard rappelle :

- que les conditions d'enseignement dans le 1er degré en France sont parmi les moins favorisées d'Europe
- que le nombre d'élèves moyen par enseignant est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE : 19,4 contre 16,9

L'aggravation de ces conditions est inacceptable.

Dans le Puy-de-Dôme

Avec une création pour 75 élèves de plus : le compte n'y est pas !

la dotation de 2 postes, pourtant cette fois enfin en positif, est loin de suffire à améliorer la situation.

Sous une apparence trompeuse, le nombre de postes ne permet même pas de maintenir les conditions actuelles. Puisque pour cela il aurait fallu 8 postes supplémentaires.

Serait-ce que la situation est trop favorable ?

Permettez nous de démontrer le contraire en ne prenant qu'un exemple :

la situation désastreuse du remplacement des enseignants malades, avec le non remplacement chronique depuis plusieurs mois, l'annulation de stages de formation continue, des refus d'autorisation d'absence qui relèvent pourtant d'un traitement humain de la situation des personnels et des atteintes aux droits syndicaux....

En raison de la particularité de notre département moitié urbain et moitié rural avec de petites structures, la situation est loin d'être satisfaisante. Nous disons qu'il est nécessaire de pouvoir améliorer les conditions de scolarisation et d'enseignement.

Cette année, pour un meilleur fonctionnement des écoles, la FSU et le SNUipp demandent prioritairement :

- d'abonder le nombre de postes de remplacement
- d'abaisser les "seuils" (indicatifs comme vous dites) de fermeture et de création en maternelle : des classes à 25 et plus, ce n'est ni raisonnable ni admissible
- de même : pour les écoles primaires à 2 ou 3 cl donc à 3 ou 4 niveaux par classe : pour des conditions d'enseignement correctes le nombre d'élèves par classe doit être réduit
- alors que le temps de décharge de direction est insuffisant, vous envisagez (et nous l'avons d'ailleurs appris par les écoles mieux informées) de ne plus comptabiliser le rattachement des postes E, ce qui entraînerait une diminution des décharges de direction pour nombre d'écoles et pose d'autant plus problème vue la tenue tardive de ce CTP. Nous vous demandons de surseoir à cette mesure car pour le moins, ces directeurs doivent pouvoir faire le choix de participer au mouvement puisque les conditions d'exercice seraient dégradées.

Sur les conditions de préparation de la carte scolaire 2008, nous trouvons regrettable :

la tenue très tardive des instances paritaires

la suppression du groupe de travail et nous vous demandons de le rétablir l'an prochain

Cela constitue aussi une limitation du fonctionnement et du droit syndical.

Dans tous les autres départements de l'académie, le ou des groupes de travail préparatoires ont été maintenus.

Sur les remontées de chiffres et prévisions fournies par le biais de base-élèves : nous avons constaté des inexactitudes qui vont ou qui peuvent entraîner un traitement inéquitable de la situation des écoles.

En conclusion :

Nous considérons la situation comme grave et très inquiétante pour le Service Public d'Education et ses personnels. Ce sont des choix complètement opposés à notre ambition d'une meilleure école publique favorisant la réussite de tous les élèves.

En comparatif sur 10 ans (et ce sont les chiffres fournis par le Rectorat) :

Le nombre d'élèves scolarisés dans le Puy-de Dôme a augmenté de 500 élèves et dans le même temps 120 postes d'enseignants des écoles ont été supprimés !

Qu'on n'essaie pas de faire croire que c'est favorable à l'amélioration qualitative de l'Ecole.